

MARRAKECH – Réunion en face-à-face du CCWG-IG
Mercredi 9 mars 2016 – 10h45 à 12h00 WET
ICANN55 | Marrakech, Maroc

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Avant de commencer, ceux qui sont assis au fond, vous pouvez nous rejoindre à la table. Ce sera mieux pour tout le monde et nous pourrons faire les présentations, rapidement. Est-ce que l'enregistrement est lancé ?

Bonjour à tous. Bienvenue à cette réunion en face-à-face du Groupe de travail intercommunautaire sur la gouvernance de l'Internet. Nous sommes le mercredi 9 mars. Notre ordre du jour comprend seulement deux sujets principaux. Le premier concerne la préparation d'un atelier au forum du SMSI qui aura lieu à Genève, et le second consiste à aborder le but de notre groupe de travail et son efficacité quant à donner des conseils au personnel. Voilà l'essentiel des discussions prévues pour aujourd'hui.

Avant de démarrer, je pense qu'on peut faire un petit tour de table pour se présenter rapidement, en indiquant à quelle unité constitutive ou communauté vous appartenez au sein de

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

l'ICANN. Commençons par le monsieur au bout à ma droite et nous ferons le tour. Merci.

FLAVIO WAGNER : Flavio Wagner, membre du Conseil de CGI.br.

DIEGO RAFAEL : Bonjour à tous. Je m'appelle Diego et je travaille pour l'équipe consultative de CGI.br.

JAN SCHOLTE : Bonjour, je m'appelle Jan Scholte, je travaille à l'université de Göteborg.

JÖRG SCHWEIGER : Jörg Schweiger de .de, représentant depuis peu la ccNSO au NomCom.

ANDREA BECCALLI : Andrea Beccalli de l'ICANN.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Avant de continuer, il y a un ordinateur portable par ici sur lequel il faut couper le son je crois. Allez-y.

JUDITH HELLERSTEIN : Judith Hellerstein d’At-Large.

NIGEL HICKSON : Nigel Hickson, personnel de l’ICANN.

TAREK KAMEL : Tarek Kamel, participation gouvernementale et des OIG à Genève, ICANN.

YOUNG EUM LEE : Young Eum Lee, vice-présidente de .kr.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Olivier Crépin-Leblond, co-président de ce groupe de travail, At-Large.

RAFIK DAMMAK : Rafik Dammak, co-président de ce groupe de travail, GNSO.

MARILYN CADE : Marilyn Cade, je suis [inaudible] avec ce groupe de travail, Unité constitutive des utilisateurs commerciaux (BC).

MARK BUELL : Mark Buell, de la CIRA.

ALAN GREENBERG : Alan Greenberg, président du Comité consultatif At-Large mais je suis ici de mon propre chef.

BOB OCHIENG : Bob Ochieng, personnel de l'ICANN. Merci.

MARY UDUMA : Je m'appelle Mary Uduma, .ng, mais je suis ici de mon propre chef en tant qu'organisatrice du Forum sur la gouvernance de l'Internet au Nigeria.

GANGESH VARMA : Gangesh Varma, du Centre pour la gouvernance des communications à l'université nationale de droit à Delhi.

RENATA AQUINO RIBEIRO : Renata Aquino Ribero, de l'université fédérale du Ceará et de l'Unité constitutive des entités non commerciales (NCUC).

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Bien, merci beaucoup. Je sais qu'il y a d'autres personnes dans le fond à qui j'ai proposé de venir à la table si elles le souhaitent.

APARNA SRIDHAR : Aparna Sridhar, Google.

[VAN BENTLEY] : [Van Bentley], Amazon.

MANDY CARVER : Mandy Carver, personnel de l'ICANN et participation gouvernementale.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Et nous avons aussi Audrey Plonk d'Intel. Bien, passons rapidement au premier point de l'ordre du jour, la préparation du forum du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI). L'année dernière, notre groupe de travail a animé un atelier au forum du SMSI, qui avait trait au processus suivi par le Groupe de travail intercommunautaire sur la transition de la supervision de l'IANA. Plusieurs personnes de l'IETF, des Registres Internet régionaux et de l'ICG étaient invitées, et je pense que nous avons plutôt bien présenté ce processus. Pas la proposition elle-même, puisqu'elle n'était pas vraiment prête à l'époque. Il revient évidemment au CWG-Supervision d'expliquer cette proposition.

Cette année, quelques-uns d'entre nous se sont réunis et nous nous sommes demandés si nous allions d'abord organiser, en

tant que groupe de travail, un atelier au forum du SMSI, et si oui, sur quelle thématique. Nous en avons discuté lors de quelques conférences téléphoniques et nous avons décidé qu'un atelier sur le processus suivi par le Groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité de l'ICANN intéresserait les participants.

Je vous rappelle que le forum du SMSI est co-organisé par plusieurs agences des Nations unies et qu'il aura lieu au siège de l'UTI à Genève, en mai je crois ?

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Du 4 au 6 mai.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Du 4 au 6 mai, donc nous avons un peu de temps pour nous préparer. Nous devons d'abord vérifier si nous pouvons traiter du processus du CCWG-Responsabilité, et déterminer dans quelle mesure nous aborderons la proposition elle-même. Est-ce que nous devrions nous concentrer entièrement sur le processus, ou aller plus loin et expliquer ce que les différentes parties impliquent ?

Je vois que Marilia Macial nous a rejoints, juste pour l'enregistrement. Bienvenue Marilia. Ensuite, nous devons aussi commencer à penser aux personnes qui pourraient intervenir

lors de cet atelier. Nous ne savons évidemment pas qui viendra et qui ne viendra pas à Genève. Personnellement, j'y serai. J'ai déjà réservé mes billets et tout, donc je serai très certainement à Genève mais je ne sais pas si d'autres personnes autour de cette table y seront. Levez la main ceux qui seront à Genève, pour qu'on sache. Nous avons donc Tarek et Marilyn.

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : Je ne sais pas encore si j'y vais. C'est possible.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : OK. Oui Marilyn ?

MARILYN CADE : Nous pourrions peut-être ajouter plus tard [inaudible] pendant qu'on parle de l'ordre du jour, car je pense que pour ce sujet précis, nous avons vraiment besoin des présidents du CCWG-Responsabilité. Je ne pense pas forcément à nous. En ce qui me concerne, je suis censée avoir d'autres engagements, donc je peux soutenir mais pas participer. Ce serait peut-être bien d'organiser un atelier informatif sur le CCWG-IG pour comparer sa mission et celle du CCWG-Responsabilité.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci Marilyn. Nous avons vraiment de la chance de pouvoir nous voir ici. Comme ça, si nous décidons qu'il serait bien d'avoir les co-présidents du CCWG-Responsabilité, nous pouvons profiter de cette réunion pour aller leur parler et savoir tout de suite s'ils sont d'accord.

TAREK KAMEL : Deux sont en Europe de toute façon.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Deux des trois co-présidents sont en Europe, vous avez raison Tarek, merci. Regardons la proposition. Si nous avons les co-présidents du CCWG-Responsabilité, il est probable qu'on ne se contente pas d'examiner le processus et qu'on présente aussi la proposition. Évidemment, il faut garder à l'esprit qu'elle fait encore l'objet de discussions dans quelques unités constitutives ou communautés de l'ICANN, donc il faut espérer que les choses aient un peu avancé d'ici là. Marilyn ?

MARILYN CADE : Je ne sais pas si tout le monde connaît le forum du SMSI donc je vais expliquer brièvement ce que c'est. Je sais qu'Intel est représentée ici et qu'elle connaît bien le sujet en tant qu'entreprise du secteur privé puisque c'est l'un des partenaires de l'événement. Il y a assez peu d'entreprises privées qui

participent à ce forum. Cette année, il sera un peu différent par rapport aux éditions précédentes car il portera sur ce que ça implique d'intégrer les objectifs de développement durable des Nations unies. Parmi les participants, il y aura un nombre significatif de représentants gouvernementaux de haut niveau, et je pense qu'il faut garder ça en tête.

Ils sont généralement là les deux premiers jours, ils restent parfois le troisième. Le forum dure cinq jours mais le dernier jour est vraiment consacré à tout ce qui a trait aux lignes d'action, etc. Dans l'idéal, nous serons là le deuxième jour ou le matin du troisième. Je pense que ce sera l'occasion rêvée pour donner des informations factuelles sur l'issue et les différentes étapes du projet en présentant des graphiques faciles à comprendre, ce genre de choses. À part les experts que nous amenons, les 2 000 ou 2 500 participants n'ont pas le niveau de compréhension nécessaire mais ils sont très intéressés.

Il y aura quelques experts mais la plupart des gens auront des questions sur la sécurité, la stabilité et la résilience de l'Internet, et chercheront à comprendre un peu mieux comment cette thématique s'inscrit dans des sujets plus vastes, si elle est liée d'une manière ou d'une autre à l'objectif général du forum du SMSI. Si notre nouveau PDG est là pour prononcer un discours de haut niveau le premier jour, ce qui le cas d'ordinaire, il faudra aussi en tenir compte.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Marilyn. Tarek Kamel, allez-y.

TAREK KAMEL : Merci. Merci Marilyn pour ce résumé. Rien n'est sûr mais je pense que Göran, notre nouveau PDG, ne prendra pas la parole le premier jour puisqu'il n'assistera pas à cet événement en tant que PDG de l'ICANN. C'est une fonction qu'il assumera officiellement à partir du 23. Il se peut qu'il vienne, je n'en sais rien, mais dans ce cas, ce ne sera pas en tant que PDG de l'ICANN. La bonne nouvelle, c'est qu'Akram pourrait venir en tant que PDG par intérim, car une autre session [inaudible] sera peut-être organisée au sujet d'une nouvelle série du programme des nouveaux gTLD et des leçons tirées de ce programme.

Je voulais aussi vous dire autre chose. Ce groupe de travail a été très utile et très efficace en ce qui concerne le dialogue au sein de la communauté et a vraiment encouragé les membres de la communauté à nous faire part de leurs commentaires, c'est pourquoi nous devons continuer sur cette lancée tandis qu'on avance dans le projet. Nous pourrions éventuellement avoir un stand. Nigel travaille encore là-dessus donc si vous pouviez nous aider comme vous pouvez à préparer ce stand... Nous nous occuperons de l'aspect financier, nous assurerons la

permanence et nous veillerons à avoir les bonnes informations. Je pense qu'on sera ravis.

Une dernière chose, je pense que ce serait mieux de s'en tenir au processus parce que je ne connais pas les règles établies par la NTIA en ce qui concerne l'évocation en public de la proposition une fois qu'elle aura été présentée, car il y aura une période pendant laquelle la NTIA sera sous les auspices et dans les locaux des Nations unies. Il faut se pencher sur la question. Va pour le processus, mais pas pour les détails. Et qu'en est-il de ces détails exactement ? Il faut en discuter avec le CCWG car le gouvernement américain pourrait avoir son propre processus d'évaluation. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Tarek, la proposition elle-même, les diapositives, etc. sont pourtant publiques.

TAREK KAMEL : C'est vrai mais avons-nous les retours de cette communauté ? La proposition a été présentée. Elle sera examinée. Avons-nous déjà des retours ? Il faut y penser.

MARILYN CADE : Excusez-moi, je vais clarifier les choses. Je voulais parler d'un calendrier, c'est-à-dire de dates approximatives. Je ne voulais pas parler des détails de la proposition mais nous pouvons y revenir. Est-ce que je pourrais – étant donné qu'il y a eu la journée internationale des femmes cette semaine – suggérer qu'on soit présents sur le stand ?

TAREK KAMEL : Merci. Je ne suis pas anglophone donc ne comptez pas sur mon anglais. C'est l'expression que je connais mais s'il y en a d'autres, ça me va.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : OK, merci tout le monde. Oui, je vous en prie, allez-y.

GANGESH VARMA : Bonjour. Je m'appelle Gangesh. Je me demandais juste, au vu de la description de la proposition qui a été acceptée, si ça ne serait pas logique d'étudier le processus suivi par le CCWG pour illustrer le modèle multipartite et en discuter aussi, et non pas parler uniquement des résultats de la proposition elle-même ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Gangesh. Je crois que c'est là-dessus que nous nous concentrons. Dans tous les cas, le processus sera évoqué, c'est

évident. La question est de savoir si nous abordons le sujet de la proposition elle-même pour expliquer pourquoi elle a été élaborée.

GANGESH VARMA : Je voudrais juste clarifier les choses, je ne suis pas sûr que l'ensemble des participants [commerciaux] soit intéressé par les détails de la proposition. C'est tout.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Gangesh. Je pense qu'au vu de ce qu'a dit Tarek, nous devons sans doute d'abord nous mettre d'accord avec le CCWG-Responsabilité et éventuellement noter ça comme un point d'action pour savoir dans quelle mesure nous pouvons publier le contenu de la proposition. Je vois ça comme une [aide au public]. Si nous en parlons publiquement, ce n'est pas comme si nous demandions l'avis des participants, à moins qu'ils nous félicitent pour notre travail et qu'ils nous fassent des commentaires, auquel cas nous les accueillerons. Je pense que c'est une bonne idée d'avoir les co-présidents du groupe.

C'est une excellente suggestion. Je me demande si nous devrions aussi avoir au moins un des co-présidents du CWG-Supervision car les deux groupes sont très liés et il pourrait être intéressant de montrer ce lien. Enfin, en ce qui concerne les autres participants, je ne sais pas

vraiment si nous avons besoin d'un membre de l'ICG ou non. C'est peut-être aller un peu loin car ces sujets ne sont pas directement liés. L'ICG est juste une voie vers le processus de présentation. Marilyn Cade, allez-y.

MARILYN CADE :

Permettez-moi de vous dire que nous avons peut-être besoin d'y réfléchir davantage et d'avoir plus d'informations, et que nous devons peut-être remettre à plus tard conseils et commentaires, au moins en partie, et évoquer la question virtuellement. Je répète que beaucoup de représentants gouvernementaux assistent au forum du SMSI donc je pense qu'il serait vraiment bien que le président du GAC ou l'un des vice-présidents soit invité, et nous pourrions peut-être réfléchir... pour le moment, mettons-nous d'accord sur l'objectif et la portée. Nous pourrions peut-être ensuite rentrer davantage dans les détails. Je pense que nous devons attendre jusqu'à ce que nous en sachions plus, puisque nous sommes près du but mais nous n'avons pas fini. Nous en saurons plus à la fin de la réunion de l'ICANN.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Marilyn. Quelqu'un veut dire quelque chose sur le fait d'avoir le président du GAC ?

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Il est en Suisse.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Il est en Suisse, il ne vit donc pas très loin. Sans doute à une heure en train seulement. Mary ?

MARY UDUMA : Merci. Mary Uduma du Nigeria pour l'enregistrement. Je me demandais si nous partions du principe que les participants en savent suffisamment sur l'ICANN et ses processus. Je vais vous raconter ce qu'il s'est passé ce matin alors que j'étais à la réunion sur le programme pour les ONG de l'AFRALO. Au vu des questions qui ont été posées, il est clair qu'il y a des personnes qui ne savent rien des processus de l'ICANN. Ils ont des informations par-ci, par-là, mais ils n'en savent pas beaucoup plus.

Je ne sais pas si vous pensez qu'il est nécessaire au moins qu'ils comprennent comment fonctionnent les processus de l'ICANN. Le problème avec notre gouvernement est que oui, nous avons notre ccTLD mais vous pouvez le donner à n'importe qui. L'ICANN peut le donner à n'importe qui.

Comment c'est possible ? Ce sont les choses qui intéressent les gens. C'est bien de parler du processus mais il y a des questions ou des procédures fondamentales que les participants ne comprennent peut-être pas. Je ne sais pas si vous pouvez mettre votre grain de sel et si vous prendrez la parole à la réunion de haut niveau. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup pour ces remarques Mary. Nigel Hickson, allez-y.

NIGEL HICKSON : Merci beaucoup. Nigel Hickson, personnel de l'ICANN. Olivier, je peux peut-être expliquer brièvement les dispositions qui ont été prises ? Comme vous le savez, ce groupe de travail a évoqué notre présence au forum du SMSI lors de plusieurs conférences téléphoniques, et ces discussions ont été très constructives. Le forum du SMSI comprend une phase de consultation ouverte. L'UIT accueille cet événement dans ses locaux mais celui-ci est organisé en collaboration avec plusieurs agences des Nations unies. La phase de consultation ouverte permet à toutes les parties prenantes de contribuer à l'élaboration de l'ordre du jour, au processus, de s'exprimer sur les candidatures aux prix décernés, etc.

Donc nous, le personnel, au nom de ce groupe de travail, avons proposé d’avoir une session consacrée à la responsabilité et nous avons un point de l’ordre du jour provisoire. On ne sait pas exactement quand mais le secrétariat de l’UIT et du SMSI que nous avons un créneau pour l’atelier, et comme l’a dit le Dr Kamel, nous avons aussi...

TAREK KAMEL : Tarek Kamel. [Je n’ai pas le titre de docteur].

NIGEL HICKSON : ... comme l’a dit Tarek Kamel – c’était très formel – nous avons aussi un créneau pour un atelier sur la prochaine série des nouveaux gTLD. Ils auront lieu pendant la semaine. Selon le programme de la semaine, plusieurs ateliers, présentations et forums sont prévus le lundi. Mardi et mercredi sont consacrés à la réunion de haut niveau. Mardi matin, il y aura la session d’ouverture, puis la réunion plénière. La plus grande partie de la journée de mardi et du mercredi matin sera consacrée aux commentaires des divers participants.

Comme l’a dit Tarek, l’ICANN sera peut-être en mesure de faire une déclaration par le biais d’un haut représentant. Les ateliers auront lieu le jeudi et le vendredi. Le programme est donc plutôt structuré, mais nos deux ateliers sont confirmés. Comme l’a dit

Tarek, nous avons aussi la possibilité d'avoir un stand sur lequel nous pourrions présenter des informations relatives à l'ICANN, à la communauté et à d'autres groupes communautaires. C'est à ce groupe de travail de décider. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Nigel. Je vais juste répondre rapidement à ça. Est-ce qu'il serait possible que la session de notre groupe ait lieu pendant la réunion de haut niveau ou pas, comme Mary l'évoquait tout à l'heure ?

NIGEL HICKSON : La réunion de haut niveau est un format à part. Notre atelier n'aura donc pas lieu en même temps. Par contre, les intervenants à la réunion peuvent rapidement évoquer le sujet, l'ensemble des processus de l'ICANN, et expliquer pourquoi nous organisons cet atelier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci. Marilyn Cade, allez-y.

MARILYN CADE : Merci. Je m'excuse de transformer cette réunion en dialogue et de reprendre le micro mais puisque je suis là en tant que représentante désignée par la BC, je dois exprimer une

inquiétude, en tant que Marilyn Cade, membre de la BC. Ça m'inquiète un peu quand j'entends le personnel de l'ICANN proposer un atelier sur la prochaine série des nouveaux gTLD alors que nous ne nous sommes pas mis d'accord, au cours du processus d'élaboration de politiques, sur la manière d'aborder le sujet, si nous en parlons et quand nous en parlerons. Je viens d'assister à la réunion du GAC et du Conseil d'administration et j'ai l'impression qu'il y a des malentendus par rapport à des décisions qui ont déjà été prises.

D'après ce qui a été dit par le personnel de l'ICANN, j'ai compris qu'il était prévu de parler de la prochaine série des nouveaux gTLD – j'ai peut-être mal entendu – et des leçons tirées du programme. En ce qui concerne ce dernier point, très honnêtement, s'il s'agit d'écouter les retours du GAC sur l'absence de PICS, les sauvegardes et le faible nombre de candidats venus des pays en développement, cet atelier serait vraiment triste, ce qui ne serait pas une bonne chose. Je ne veux pas débattre de ce sujet avec le personnel. Je veux simplement exprimer mes craintes pour que le personnel sache qu'au niveau des unités constitutives, certains peuvent avoir des inquiétudes en ce qui concerne le timing, en attendant que des décisions politiques soient prises pour savoir si et quand les choses avanceront, de quelle manière, à travers quel mécanisme, sous quelle forme.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Marilyn. Je ne veux pas trop rentrer dans le sujet car je ne pense pas que ce soit essentiel dans notre discussion mais Tarek, je vous laisse le droit de répondre.

TAREK KAMEL : Merci beaucoup. La session proposée n'a pas de lien avec la gouvernance de l'Internet, c'est pourquoi certains membres de la communauté et certains gouvernements qui souhaitent en savoir plus sur l'expérience tirée du programme des nouveaux gTLD se sont manifestés. Ce sont des membres de la communauté impliqués dans le processus qui s'exprimeront, donc le personnel de l'ICANN n'aura pas spécialement à prendre la parole. Nous voulions plus répondre à une demande très spécifique et je pense que l'équipe de la GDD embarquera les bonnes personnes de la GNSO et d'autres communautés dans ce projet.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Tarek. Si vous souhaitez poursuivre cette discussion, je vous invite à le faire après cette réunion. Nous avons déjà consacré presque la moitié du temps qui nous est imparti à ce sujet. Y a-t-il autre chose à ajouter ? Nous n'avons pas encore choisi de modérateur mais il sera toujours possible

de le faire plus tard si l'on s'éloigne un peu trop. Nous avons une bonne idée de qui inviter comme intervenants. En ce qui concerne les sujets à aborder, nous avons besoin de connaître l'avis du CCWG-Responsabilité, donc je pense que nous avons notre prochaine étape et que nous en saurons plus avant la fin de cette réunion.

Je propose qu'on passe au second point de notre ordre du jour, qui concerne l'objectif de ce groupe et son efficacité quant à donner des conseils au personnel. Nous avons demandé à Nigel Hickson et son équipe de nous dire combien de réunions, etc. nous avons eues. Je suis désespérément en train de chercher ces informations qui ont disparu de mon écran. C'est toujours comme ça que ça se passe. Nigel a eu la gentillesse de nous les donner. Ah, super. Merci Young Eum. Peut-être que vous pourriez détailler les faits du coup? Je vous laisse la parole.
Young Eum Lee.

YOUNG EUM LEE :

D'après les informations que Nigel nous a gentiment communiquées, depuis décembre 2013, nous avons eu 53 conférences téléphoniques. Nous nous sommes vus à chaque réunion de l'ICANN depuis la 49^e en mars 2014, soit six fois au total. Les conférences ont commencé en décembre 2013 et ont eu lieu toutes les semaines jusqu'au NETmundial, un peu après

juin 2014. Il n'y en a eu que deux autres en 2014, en septembre puis en décembre. 2015 a commencé avec des conférences toutes les semaines jusqu'à la réunion de l'ICANN en février à Singapour. Elles se sont ensuite espacées, toutes les deux ou trois semaines, puis elles ont été plus régulières à l'approche des réunions de l'ICANN. Fin 2015, nous avons des conférences toutes les semaines, comme c'est souvent le cas depuis le début de l'année.

En moyenne, 10 à 15 personnes participent à une conférence téléphonique. Un document a été préparé et diffusé pour le NETmundial en 2014. Le CCWG a reçu et commenté des documents et contributions portant sur la révision du SMSI, la CSTD, la réunion ministérielle de l'OCDE et l'IGF. C'est tout.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Young Eum. Marilyn Cade, vous voulez intervenir ?

MARILYN CADE: J'ai juste une remarque. C'est vraiment formidable d'avoir rassemblé ces informations et je vous félicite, mais est-ce que vous avez mentionné spécifiquement la réunion-débat comme événement spécial durant cette période ?

YOUNG EUM LEE : Non.

MARILYN CADE : Oui.

YOUNG EUM LEE : Ce n'était pas mentionné. Je pense que c'est une étape très importante dans la formation de ce groupe et ça devrait effectivement être mentionné. Merci.

MARILYN CADE : Et puisqu'elle a permis une consultation communautaire avant la préparation de la déclaration du NETmundial, je pense que ça mérite d'être dit.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Nigel a l'air perplexe. Nous parlons de la réunion-débat. Marilyn, si vous pouviez en dire un peu plus...

MARILYN CADE : Ceux d'entre vous qui assistent aux réunions de l'ICANN savent que parmi nos activités principales, nous avons les sessions d'information que nous organisons à chaque réunion de l'ICANN. Mais pour préparer la déclaration du NETmundial, nous avons pensé, en tant que membres de ce groupe de travail, que

nous devons vraiment consulter la communauté. Nous n'avions pas le temps de procéder à une consultation publique en ligne de 30 à 45 jours, donc nous avons organisé une réunion-débat pendant laquelle nous avons révisé la déclaration en interaction avec les participants, et nous y avons intégré leurs contributions.

Je voulais en parler surtout parce qu'à l'ICANN, nous croyons fortement en la consultation publique et en l'intégration des contributions des parties prenantes concernées, et c'était un événement vraiment spécial.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Marilyn. Nigel ?

NIGEL HICKSON : Merci beaucoup, c'est vrai que nous aurions dû le mentionner. Je m'excuse de ne pas avoir évoqué cette session, qui a eu lieu à Buenos Aires je crois. Et nous aurions aussi dû dire – même si je pensais que c'était évident – que ce groupe de travail avait organisé des sessions publiques sur la gouvernance de l'Internet lors de différentes réunions. Je sais. Monsieur le Président, ce que nous pouvons faire, si vous êtes d'accord, c'est préparer un document d'information plus complet et compréhensible pour

ce groupe. Nous pouvons le diffuser la semaine prochaine ou à un autre moment. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci Nigel. Y a-t-il des objections ? Non, ça a l'air de convenir à tout le monde. Mes collègues présidents ? Rafik ? Young Eum ?

RAFIK DAMMAK : Tout le monde est satisfait.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : C'est parfait alors si toute la salle est contente. Oui s'il vous plait Nigel, ce serait très utile, et je pense que nous pourrions aussi l'ajouter à notre espace wiki ou ailleurs pour l'archiver. Il y a quelques jours, nous, les trois co-présidents, avons assisté à la réunion commune de la ccNSO/GNSO, pour donner les dernières nouvelles concernant les travaux de notre groupe. On nous a posé des questions. James Bladel nous a notamment demandé qui composait le groupe.

Pour lui, et je pense que c'est le cas pour beaucoup de personnes, un groupe de travail intercommunautaire a un début, un milieu et une fin. Il a une mission, qu'il doit réaliser. Une fois la mission terminée, les résultats sont transmis aux

organisations dont dépend le groupe de travail, et lorsque celles-ci se disent satisfaites des résultats, le groupe de travail est dissout.

Évidemment, notre groupe de travail est un peu différent. Mais à l'époque, il ne pouvait pas avoir d'autre forme pour interagir avec les SO/AC, les organes et le personnel de l'ICANN. Depuis, un groupe de travail intercommunautaire pour les droits humains a été créé. Je ne connais pas en détail les implications juridiques de...

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Il n'a pas de charte.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Il n'a pas de charte. J'imagine que ça limite sa capacité à agir dans le cadre de l'ICANN, et je me demande si nous avons besoin d'un certain niveau de formalité lorsque nous organisons certaines activités, comme au forum du SMSI. Mais je ne suis pas sûr qu'il existe d'autres types de structure au sein de l'ICANN nous permettant d'agir, donc je vous laisse la parole pour voir si vous avez des suggestions.

MARILYN CADE :

Permettez-moi de prendre la parole en premier, car il existe un groupe de travail intercommunautaire sur les groupes de travail intercommunautaires. Il a pour mission... rappelez-vous, nous avons créé ce groupe par nécessité. Nous ne savions pas quel chemin prendre ou quel type de structure adopter, donc nous avons élaboré la charte pour les groupes de travail intercommunautaires. Nous avons toujours pensé qu'après quelque temps à gagner de l'expérience avec ce genre de groupes, nous allons procéder à leur évaluation et vérifier si le format et les conditions étaient...

Un appel à commentaires publics a été lancé au sujet des groupes de travail intercommunautaires et je fais partie de ceux chargés d'examiner ces commentaires. La BC aura des choses à dire et je suis sûre que ce sera pareil pour d'autres entités. Je suggère qu'on réfléchisse à notre expérience, qu'on regarde la structure proposée pour ces groupes, et qu'on voie s'il peut y avoir deux versions d'un groupe de travail intercommunautaire, une version préliminaire et une version améliorée, en quelque sorte. Nous devrions essayer de contribuer aux recommandations sur les chartes.

C'est le genre de choses qui nécessite un processus continu plutôt qu'à durée limitée. Nous pourrions alors adresser nos remarques dans le cadre de la consultation publique.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Marilyn. Je donne la parole à Tarek, puis ce sera le tour de Rafik. Donc Tarek Kamel.

TAREK KAMEL :

Merci Olivier. Je pense que c'est courant dans les groupes de travail intercommunautaires d'avoir une existence limitée, mais ce n'est pas une obligation. Notre groupe de travail est différent puisqu'il porte sur des activités en cours, certaines à l'extérieur de l'ICANN, et l'ICANN contribue à ces activités. C'est différent d'un processus au sein de l'ICANN ayant une durée limitée. Le processus [inaudible] n'est pas du ressort de l'ICANN mais nous devons y contribuer. Nous avons l'UIT, les Assemblées générales des Nations unies, plusieurs débats.

Nous devrions peut-être nous tourner vers les conseillers juridiques et leur demander très discrètement – bien que je ne voie aucun problème quant au fait de poursuivre notre travail tant qu'il sera nécessaire, et que je n'ai pas connaissance de craintes à ce sujet – si nous sommes censés mettre fin au groupe à un moment donné. Tant que ce sera nécessaire, nous devons continuer, et notre contribution est nécessaire. [C'est mon avis].

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Est-ce que vous parlez en votre nom propre ou au nom de l'ICANN ?

TAREK KAMEL : Je parle au nom du personnel et des cadres de l'ICANN, mais pas au nom du Conseil d'administration.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien, merci. Nous faisons des allers et venues. Marilyn, rapidement, nous avons un ordre de parole.

MARILYN CADE : Ma remarque peut éventuellement ne pas être enregistrée mais juste pour que les choses soient claires, j'apprécie et respecte le fait que les cadres et le personnel de l'ICANN aient un point de vue sur la question, mais au sein des organisations membres, nous avons le devoir de respecter ce qui est approuvé par le Conseil d'administration. On peut demander à quelques volontaires de surveiller la consultation publique et d'apporter des contributions, histoire qu'il n'y ait pas de malentendus et qu'on ne nous reproche pas de ne pas avoir participé à cette consultation.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Marilyn. Je ne suggérais pas de faire l'un ou l'autre. Évidemment, c'est un groupe de travail important et puisque vous avez indiqué suivre ça de près, je me demande si vous pourriez...

MARILYN CADE : Je suis ça depuis hier, depuis que je me suis portée ou qu'on m'a désignée volontaire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Donc vous suivez les choses depuis 24 heures de plus que moi au moins. Peut-être que c'est le cas pour d'autres personnes dans la pièce ?

MARILYN CADE : [inaudible]

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ce serait formidable, oui s'il vous plait. Je sais qu'il y a le président de l'un des AC dans la pièce. Je suis sûr qu'il s'intéresse de près à la question. Rafik, c'est à vous.

RAFIK DAMMAK : Merci Olivier. Je crois que nous avons modifié la charte précédemment en nous appuyant sur certains principes du

groupe de travail intercommunautaire sur les groupes de travail intercommunautaires.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Est-ce que nous l'avons modifiée ou interprétée d'une certaine manière ?

RAFIK DAMMAK : Nous l'avons modifiée et nous avons demandé, je crois que c'était à la réunion de Los Angeles, de donner une définition plus précise des participants et des membres.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Si je peux me permettre de vous interrompre Rafik, nous n'avons pas modifié la charte elle-même. Nous avons juste envoyé un mail aux SO/AC à l'origine de la charte de l'actuel groupe de travail, en leur demandant si nous pouvions élargir notre interprétation pour être sur la même longueur d'onde que le CCWG-Responsabilité et le CWG-Supervision, et s'ils avaient des objections. Nous n'en avons reçu aucune.

RAFIK DAMMAK : Mais nous nous sommes appuyés sur ces principes pour notre interprétation. Vous avez parlé d'un groupe de travail intercommunautaire sur les droits humains, une entité

légèrement différente, et c'était [inaudible] groupe. C'est davantage un espace réunissant les personnes qui souhaitent travailler sur la question des droits humains. Mais il n'a pas de charte. Les membres de ce groupe ont élaboré leur propre charte [inaudible] mais ils n'ont aucun lien avec les SO/AC.

Selon moi, ce peut être un groupe fermé avec une mission continue – un peu comme un comité permanent, comme le SCI pour la GNSO qui gère toutes les questions qui se présentent – mais je ne pense pas que ce soit la forme adaptée pour nous. J'ai entendu le commentaire de James quant au fait d'avoir un début et une fin et quant au type de documents à fournir. Il serait possible de contacter nos SO/AC et de leur demander dans quels domaines notre travail serait utile, s'il y a une consultation publique en cours, etc.

On pourrait peut-être mieux informer nos organisations membres, pour les impliquer davantage.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, merci Rafik. Je vois que vous êtes déjà passé au point suivant : les améliorations. Comment pouvons-nous améliorer ce que nous avons à l'heure actuelle ? Nous avons deux points d'action liés au précédent sujet, à savoir quel type de structure –

CCWG, CC ou autre – est satisfaisant. Premièrement, le personnel doit vérifier avec les conseillers juridiques s’il existe d’autres types de structure au sein de l’ICANN, quelque chose d’officiel qui serait disponible aujourd’hui, un peu comme des systèmes clé en main. Deuxièmement, Marilyn doit suivre ce qui concerne le CCWG sur les CCWG.

Au sujet des améliorations, informer plus régulièrement nos SO/AC me semble une bonne idée. Je n’ai vu personne dire : « Non, nous devons agir en secret et ne rien dire à personne. » Y a-t-il d’autres suggestions, ici ou ailleurs ? Je ne sais même pas si quelqu’un suit cette réunion à distance. Je n’ai vu personne se manifester jusqu’ici.

ANDREA BECCALLI : Si, moi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Andrea oui, désolé. Vous m’avez fait signe tout à l’heure et je ne vous ai pas donné la parole, j’en suis désolé. Le micro s’il vous plait.

ANDREA BECCALLI : Jusqu’ici, nous n’avons aucune demande de la part des participants à distance.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : OK, merci Andrea. Nous avons donc des personnes qui nous suivent à distance. C'est bien. Certains s'inquiètent des conférences téléphoniques, se demandent si elles valent la peine. Il semble que nous passions beaucoup de temps à choisir des intervenants, ce genre de choses, plutôt qu'à discuter des sujets d'actualité. Comment pouvons-nous optimiser nos conférences téléphoniques ? Autre sujet d'inquiétude, le degré d'activité sur la liste de diffusion semble un peu... irrégulier je dirais. À certains moments, on constate une certaine activité, mais j'imagine que beaucoup de personnes à l'ICANN ont été très prises par le processus de responsabilité. J'espère que maintenant que la piste de travail 2 et le travail de mise en œuvre sont lancés, les gens auront moins la pression et pourront se concentrer sur d'autres sujets et revenir discuter de la gouvernance de l'Internet. On aura ainsi plus de participants. Marilyn ?

MARILYN CADE : Désolée. [inaudible]

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Young Eum Lee, désolé.

YOUNG EUM LEE : Merci Olivier. Comme vous l’avez dit, ce groupe de travail n’a pas une existence limitée dans le temps. Au fur et à mesure que des sujets se présentent, nous pouvons être plus actifs, comme ça a été le cas pendant le NETmundial. Parfois, nous sommes un peu plus négligents, parce que certains sujets sont plus urgents que d’autres. Pour avoir plus de personnes impliquées dans le processus, je pense que l’on pourrait faire ce dont on a déjà parlé, à savoir présenter aux gens les sujets importants, les événements qui auront lieu, y compris les activités organisées à l’extérieur de l’ICANN, au sein de l’UIT, de la CSTD, etc. Je sais que nous avons un calendrier mais si de temps en temps, nous pouvons souligner des événements en particulier pour lesquels nous avons besoin d’une plus grande participation, ce serait utile. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Young Eum. Marilyn Cade, allez-y.

MARILYN CADE : Je voulais juste dire que j’ai mis à jour le merveilleux, le mystérieux calendrier magique de 2016, que vous pouvez diffuser et regarder. Je vais l’envoyer à l’équipe. C’est soit la liste des réunions les plus importantes sur la gouvernance de l’Internet, soit mon programme de voyage. L’un ou l’autre. Si vous voyez quelque chose dessus qui selon vous ne devrait pas y

être, sachez que je m'en occupe de façon informelle. Je pense que c'est une excellente idée Young.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Marilyn, si vous pouviez vous arrêter, il n'est marqué nulle part ici que vous rentrez chez vous.

MARILYN CADE : Très bonne remarque. En regardant ce calendrier et les réunions à venir, je pense qu'il serait bien d'avoir une conférence téléphonique avec ceux qui s'y connaissent le plus sur un sujet ou qui participent davantage dans un groupe en particulier, histoire d'avoir un petit aperçu d'une réunion, pendant une quinzaine de minutes, d'expliquer ce qu'il va se passer, quelle sera l'issue probable, et ensuite en discuter de manière informelle. Nous pourrions essayer de prévoir ce genre de choses.

Je propose qu'on fasse une distinction dans nos conférences téléphoniques, qu'on en ait certaines pour planifier tel ou tel événement, et qu'on en ait d'autres qui soient destinées à donner des informations. De cette manière, les personnes qui s'en fichent de savoir si oui ou non nous offrirons des donuts ou du chocolat sur notre stand n'auront pas besoin d'assister à la

réunion consacrée à ce sujet, ce qui pourrait les aider à mieux gérer leur emploi du temps.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Marilyn, c'est très pertinent. D'abord Renata, et nous passerons ensuite la parole à ceux qui attendent.

RENATA AQUINO RIBEIRO : J'ai une proposition qui rejoint ce qu'a dit Marilyn. Je participe à la liste depuis un moment et je viens d'apporter plus de contributions au groupe. Je me rappelle que quelqu'un avait suggéré de créer un sous-comité pour les événements auxquels ce groupe pourrait participer. J'ajouterais des publications. De ce que j'en ai compris, le SMSI diffuse des publications communes. J'étais dans l'équipe de révision du SMSI de New York, et c'est un espace plutôt intéressant où le groupe pourrait concentrer ses efforts et préparer ses contributions.

Ce calendrier, les propositions d'intervenants et les éventuelles contributions que le groupe peut apporter à propos d'événements comme le NETmundial et le SMSI, tout cela pourrait être organisé par un sous-comité. Quelqu'un avait aussi proposé [une liste].

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Renata. Gangesh ?

GANGESH VARMA : Merci. Tout d’abord, est-ce que je peux vous demander d’envoyer le calendrier dont Marilyn parlait à la liste de diffusion ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui Gangesh. Nous avons un calendrier officiel sur le wiki. Je crois que nous avons une copie de celui de Marilyn, qui n’a peut-être pas envie que ça apparaisse sur le wiki, je n’en sais rien.

GANGESH VARMA : Ça me va. Je pensais que c’était le calendrier officiel.

MARILYN CADE : Non, et ceux qui veulent une copie de mon calendrier peuvent juste m’envoyer un mail. Mon adresse est là, je vous enverrai une copie. Je vous demande simplement de ne pas le distribuer parce que les dates changent régulièrement.

GANGESH VARMA : Excusez-moi.

MARILYN CADE : Non c'est bon, je suis heureuse de le partager. Je vous demande simplement de ne pas le diffuser et de le garder pour vous. Je contribue aussi au calendrier qui est sur le wiki.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, il apparaît sur la page d'accueil du wiki. Gangesh ?

GANGESH VARMA : Autre chose, si nous nous concentrons sur l'interface à chaque événement, il me semble que l'on se contente de réagir. Je propose qu'on identifie des thématiques larges sur la gouvernance de l'Internet sur lesquelles nous aimerions travailler en continu. Nous pourrions peut-être, comme l'a suggéré Rafik, consulter chaque organisation membre ayant une consultation publique en cours et présenter une liste de points sur lesquels travailler sur une longue durée et exposer nos conclusions dans un document, comme le proposait Renata.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, merci Gangesh. Le problème est que certaines de ces consultations externes sont encore plus courtes que celles lancées par l'ICANN. Les retours, pas la version papier, sont demandés en quoi ? Sept ou trois jours ? Le délai peut être de quelques heures donc c'est plutôt compliqué à gérer entre le groupe de travail et les organisations membres. Le temps presse

dans ces cas-là. Rafik, vous vouliez dire quelque chose ou vous déplacez juste la bouteille ? Non ? Bien.

Personne suivante. Je ne me rappelle plus qui c'est. Il y avait un autre monsieur près de moi, non ? Qui était le suivant ? Bien, Marilia.

MARILIA MACIEL :

Merci Olivier. J'aimerais revenir à votre première question, à savoir comment accroître la participation aux conférences téléphoniques. Je pense que le problème que nous avons rencontré est qu'il est parfois difficile d'expliquer ce que nous faisons et quels sont nos objectifs. Quand je repense aux conférences passées et à ce que nous avons réalisé, je pense que ce groupe est avant tout devenu un groupe d'information qui essaye de recueillir des renseignements sur les événements extérieurs à l'ICANN, qui bien souvent échappent complètement à la communauté, qui se focalise sur l'ICANN.

Si nous pouvions coller cette étiquette au groupe, je ne sais pas si nous l'avons fait, ce pourrait être une première étape. Je suis d'accord avec la proposition de Marilyn quant au fait de faire la distinction entre les conférences téléphoniques majeures et celles consacrées à des questions de logistique. Je pense que cela nous obligera à discuter des sujets à l'ordre du jour et peut-être que les SO/AC, au moins la GNSO, pourraient être informés

de ces sujets majeurs. C'est en partie ma faute parce que je fais partie de ce groupe mais je n'ai diffusé aucune information sur nos conférences téléphoniques.

Mais parfois, quand je regarde l'objet de certaines conférences, j'ai le sentiment qu'elles portent surtout sur des questions de logistique. Si j'en informais la GNSO, je ne suis pas sûre que ça l'intéresserait beaucoup. Mais si nous indiquons que telle ou telle conférence est importante – on pourrait même ajouter [les thèmes abordés], essayer de montrer le lien entre ce dont nous discutons et l'ICANN, montrer l'impact potentiel sur l'organisation – ça pourrait attirer l'attention sur ce que nous faisons. Donc faisons cette distinction et expliquons les répercussions que pourraient avoir nos discussions actuelles en matière de gouvernance de l'Internet sur l'ICANN à l'avenir.

Je viens de donner un exemple lors de la session consacrée à l'intérêt public. Une discussion très intéressante est actuellement en cours sur la protection des éléments principaux de l'Internet. Ce sujet a été proposé par un groupe de réflexion néerlandais. Il y a eu quelques échanges lors de la dernière conférence mondiale sur le cyberspace et la discussion se poursuit encore. Elle sera probablement ajoutée à l'ordre du jour du prochain groupe d'experts gouvernementaux de la Première commission des Nations unies. Ça concerne l'infrastructure technique centrale, y compris le DNS, et ce serait

sans doute très intéressant pour l'ICANN si le DNS était considéré comme quelque chose d'intouchable dans le cadre [très improbable] d'un cyberconflit opposant uniquement des États.

Vous ne pouvez pas prendre l'infrastructure du DNS pour cible. Je pense que c'est une idée intéressante. Je ne sais pas si nous sommes tous du même avis mais au moins, ça concerne quelque chose qui est extérieur à l'ICANN et qui influence beaucoup ce que nous faisons ici. Donc si nous pouvions organiser les conférences téléphoniques, mettre en avant ces corrélations, je pense qu'on attirerait davantage l'attention. Je m'excuse car je dois partir assister à une autre réunion, mais merci Olivier et Rafik pour votre supervision.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup Marilia pour ces informations. Vous dites devoir partir mais nous aurons une réunion post-réunion. Est-ce que vous y serez ?

INTERVENANTE NON IDENTIFIÉE : Oui, je dois juste sortir un instant mais je reviendrai.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Très bien, vous m’avez fait peur. Bien, merci. Ce sont des remarques très pertinentes et vous avez soulevé un point très intéressant, sur lequel j’aimerais en savoir plus. S’intéresser au processus me semble une bonne façon d’avancer. J’allais demander à Rafik dans quelle mesure le Conseil de la GNSO est concerné. Il a des conférences téléphoniques mensuelles. Certaines servent à faire le point sur les activités du CCWG-Responsabilité. Est-ce qu’il serait possible que le Conseil de la GNSO consacre quelques minutes à ce sujet à chaque conférence téléphonique ? Je demanderai aussi au président de l’ALAC.

RAFIK DAMMAK : Je crois que oui. Nous devons peut-être juste collaborer avec l’agent de liaison de la GNSO. La GNSO a un agent de liaison auprès de notre groupe, donc on peut travailler là-dessus. Oui, c’est Carlos.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : OK, merci Rafik. Notons d’abord qu’il faut demander à Carlos, l’agent de liaison de la GNSO auprès de ce groupe – à moins que ce soit dans l’autre sens, l’agent de liaison de ce groupe auprès de la GNSO ? – de voir si le Conseil de la GNSO peut nous consacrer quelques minutes lors de ses conférences téléphoniques mensuelles. Je me tourne vers Alan Greenberg, le

président de l'ALAC. Est-ce qu'il serait possible que l'ALAC consacre lui aussi trois ou quatre minutes aux activités du CCWG-IG lors de ses conférences téléphoniques mensuelles ?

ALAN GREENBERG : Je ne vois aucun de nous dire non si quelqu'un a quelque chose d'important à dire qui ne prend que quelques minutes. C'est évidemment plus compliqué s'il faut aborder un sujet qui nécessite plus de temps, mais si ça s'arrête à donner les informations les plus récentes, pas de problème.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : OK, merci beaucoup Alan. Young Eum, vous pouvez peut-être commenter la manière dont la ccNSO pourrait être informée ?

YOUNG EUM LEE : C'est pareil, nous avons des conférences téléphoniques mensuelles. Si c'est important, je pense que la ccNSO voudra être mise au courant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : OK, merci Young Eum. Je note les commentaires de Marilyn et Mirilia concernant nos conférences téléphoniques hebdomadaires. Certaines semaines, ces conférences portent sur des sujets d'actualité que l'on doit aborder pour

éventuellement apporter nos contributions ou qui peuvent concerner davantage le public d'une manière ou d'une autre, et à d'autres moments, elles servent plus à régler des questions de fonctionnement interne. Il faut bien entendu s'occuper de ces deux aspects. Nous devons voir à quelle fréquence organiser ces conférences, mais je constate qu'à certains moments, il s'est passé deux ou trois semaines entre deux conférences parce qu'il n'y avait pas grand-chose à aborder, et à d'autres moments, nous avons dû accélérer la cadence. Alan Greenberg, allez-y.

ALAN GREENBERG :

Merci. Je voudrais juste ajouter quelque chose qui, je l'espère, semble évident mais je préfère que ce soit clair pour tout le monde. Le cas échéant, je vous encourage à vous manifester une demi-heure avant une conférence téléphonique pour nous signaler un problème, tant qu'il ne s'agit pas de présenter un rapport et que vous nous prévenez suffisamment à l'avance, et tant qu'il n'y a pas d'autre crise majeure dans le monde et que nous n'avons pas d'autre décision relative à la reddition de comptes à prendre dans la semaine. Nous souhaitons en savoir plus sur ce qu'il se passe dans cette communauté, comme pour le reste, donc oui, pas de problème.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : OK, merci Alan. J'ai aussi noté les remarques de Gangesh et Renata sur ce que nous pouvons faire. Nous pouvons même en parler maintenant, nous avons encore 10 minutes. Certaines organisations membres se demandent si ce groupe présentera des déclarations à des entités externes, ou quel serait le processus pour soumettre des déclarations à des entités externes, si les déclarations doivent être transmises à nos communautés respectives pour approbation, etc.

Puisque nous avons un peu de temps, on peut peut-être lancer le débat. Je donne la parole à Marilyn Cade, puis à Judith Hellerstein. Marilyn ?

MARILYN CADE :

Je pense qu'il est utile pour les gens de comprendre vraiment d'un point de vue organisationnel ce que nous sommes et ce que nous ne sommes pas. Je dis ça par rapport à ce qui a été dit plus tôt à propos de la manière dont nous interprétons la charte. Nous suivons le modèle approuvé par la communauté en ce qui concerne le rôle des membres, des participants et des observateurs au sein de ce groupe et des deux autres CCWG. J'aimerais aussi dire quelques mots sur les contributions publiques, qui ne sont pas le résultat. Je pense qu'il faut mener une consultation pour obtenir des contributions publiques. C'est

ce que nous avons fait, d'une manière simplifiée, avec la réunion-débat pour élaborer la déclaration pour le NETmundial.

Nous n'avons pas présenté de deuxième série de contributions publiques. Nous avons organisé des sessions d'information, ce que nous faisons à chaque réunion de l'ICANN. Personnellement, j'y tiens beaucoup et je pense qu'elles sont importantes pour l'ensemble de la communauté, comme le montre le taux de participation, mais je pense que si nous devons faire une déclaration écrite au nom du groupe, pour affirmer une position, elle devrait être transmise aux organisations membres pour approbation. Et je dis ça en ayant l'aval de la BC pour venir ici et participer.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Marilyn. D'autres commentaires là-dessus ? Je précise juste que la déclaration pour le NETmundial était un peu... je ne dirais pas édulcorée mais elle n'exprimait pas une position controversée en raison du nombre de communautés que nous représentons. Je continue de croire qu'avoir ce document et le communiquer a été très utile. Je suis heureux que la communauté ait été d'accord. Nous aurons d'autres occasions de rédiger une déclaration. Les inquiétudes exprimées sont liées à la diversité des SO/AC que nous représentons, dans le sens où il peut être difficile pour nous de parvenir à un consensus sur un sujet plus ou moins sensible. Jörg Schweiger, allez-y.

JÖRG SCHWEIGER : Je voudrais juste réagir à ce que vient de dire Marilyn. Je ne suis pas certain de vraiment pouvoir vous suivre. Selon moi, si les organisations membres veulent faire une déclaration, ce sont elles qui décident. Si ce groupe fait une déclaration, ce sera considéré comme une déclaration de ce groupe et non de la ccNSO, du Conseil [de la ccNSO], de la GNSO ou que sais-je. Si nous avons besoin du consensus des organisations membres à chaque fois, je me demande comment nous pourrions réaliser quoi que ce soit.

MARILYN CADE : Désolée.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Marilyn ?

MARILYN CADE : Il me semble que les CCWG – je vérifierai dans la charte – sont tenus de recueillir des commentaires publics sur leur travail. Peut-être que j’ai eu tort de parler des organisations membres.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : OK, merci. Je vois que la question de savoir quoi faire n’est pas réglée. Désolé Judith Hellerstein. Vous attendiez patiemment.

JUDITH HELLERSTEIN : J'ai une remarque à ce sujet et une autre sur un sujet différent, mais je pense que nous pouvons faire des déclarations. Je pense que lorsque nous avons le temps, nous pouvons consulter les différentes organisations membres, je suis d'accord pour ça. Nous pouvons leur demander leur avis ou au moins les informer de ce qu'il se passe et chercher à obtenir leur approbation. Ça me semble une bonne idée. Faites-moi savoir lorsque nous aborderons les sujets divers.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : OK, merci Judith. Je vois qu'il nous reste six minutes. Nigel, est-ce que vous vous rappelez si, pour la réunion NETmundial, il y avait deux déclarations, l'une rédigée par l'ICANN, le personnel, l'organisation ou le Conseil d'administration, et l'autre rédigée par notre groupe ?

NIGEL HICKSON : D'après ce que je me rappelle, l'ICANN était impliquée dans le comité de préparation du NETmundial et a apporté sa contribution.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : C'était donc un cas particulier. Continuons, si nous avons encore d'autres sujets... Je pense que nous avons suffisamment parlé de ce point de l'ordre du jour donc passons à autre chose. Renata ?

RENATA AQUINO RIBEIRO : En ce qui concerne la réunion ministérielle de l'OCDE à Cancún, est-ce qu'il y aura à nouveau des activités de groupe ou un programme de la réunion ? Je crois que ça a été mentionné rapidement sur la liste de diffusion, mais je suis désolée, je ne me rappelle plus. Je voulais juste savoir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Renata. Je me tourne vers Nigel Hickson, qui suit ce genre de choses.

NIGEL HICKSON : Merci. Très brièvement, nous avons envoyé des documents d'information sur la réunion ministérielle de l'OCDE à Cancún au groupe. Nous avons pu contribuer au processus par le biais du comité consultatif technique, qui fait partie de l'OCDE. Nous avons donc la possibilité d'apporter notre contribution et nous serons représentés lors de cet événement. Si le groupe pense que c'est utile, nous continuerons de transmettre des informations à ce sujet.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Nigel. Est-ce que vous prévoyez de présenter quelque chose de spécifique là-bas ?

NIGEL HICKSON : Lors de la réunion ministérielle, il y a un comité de l'OCDE qui est chargé de préparer et d'approuver tous les documents. L'OCDE a un Conseil qui doit valider tous les documents, qui comprennent les documents destinés aux sessions des panels, les documents d'information et la déclaration ministérielle. Nous contribuons à ces déclarations donc j'espère que demain ou dans les jours prochains, je pourrai vous envoyer la version préliminaire du texte et peut-être recueillir quelques avis, mais le texte sera amené à être modifié de toute façon. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Nigel. Nous suivrons l'affaire sur la liste de diffusion. Judith, vous avez une minute.

JUDITH HELLERSTEIN : Je voulais juste vous faire savoir qu'à At-Large, nous gérons un programme pilote de sous-titrage qui permet d'enregistrer des réunions de groupe de travail sur Adobe Connect et de les sous-titrer en direct. Nous aurons des réunions en avril ou mai qui

seront ainsi sous-titrées, en anglais seulement. Si vous voulez sous-titrer cette réunion grâce à ce programme, vous pouvez m’envoyer un message ou contacter le personnel à staff@at-large.icann.org, et elle sera ajoutée.

Profitez-en, nous souhaitons que tout le monde puisse participer, où que vous soyez. Pour ceux qui sont dans des pays avec une bande passante limitée, nous pouvons vous envoyer les sous-titres séparément.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : OK, merci Judith. Dans la minute restante, je n’ai plus qu’à vous rappeler que la session de demain matin, qui est publique, commencera à 9 heures dans la salle principale, la salle Atlas. Nous aurons d’abord une synthèse de la réunion de haut niveau du GAC présentée par le représentant du Maroc au GAC. Nous parlerons ensuite du processus relatif au SMSI+10, des principales issues de cet événement et de ce à quoi nous pouvons nous attendre à l’avenir, et nous discuterons de la fragmentation. C’est un programme plutôt intéressant, nous aurons beaucoup d’invités de haut niveau et j’espère que vous pourrez tous venir.

Il reste 30 secondes, j’aimerais remercier tous ceux qui sont venus à cette réunion. C’est la première fois depuis longtemps

que je termine une réunion à l'heure, mais je n'avais pas le choix vu la pression exercée par la BC. Merci à tous et bonne réunion.

ALAN GREENBERG : Vous pourriez continuer de parler pendant une minute histoire de ne pas battre votre record.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ : Test, test. Nous avons une réunion post-réunion. Donc sortons et allons nous asseoir sur les bancs dehors, au soleil, pendant que les autres sont [à l'intérieur].

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]